



BATPI	Prérequis – SSIAP 3 – MC PRV2	Modifié le : 25/01/2025	Indice : B
-------	-------------------------------	-------------------------	------------

PRÉREQUIS - ACCES A LA FORMATION

SSIAP 3 MODULE COMPLEMENTAIRE – PRV2 – 34 heures

Public :	<ul style="list-style-type: none"> Formation ouverte aux personnes titulaires du PRV 2 ou du Brevet de Prévention ou de l'attestation du ministre de l'intérieur, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 6 de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié. Accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve des prérequis. (Nous contacter)
Prérequis :	<ul style="list-style-type: none"> Etre titulaire du PRV 2 ou du Brevet de Prévention ou de l'attestation du ministre de l'intérieur, conformément aux paragraphes 1 et 2 de l'article 6 de l'Arrêté du 2 mai 2005 modifié ; Etre titulaire de l'AFPS ou du PSC1 acquis depuis moins de 2 ans ou PSE1 ou SST en cours de validité.
Durée de la formation :	34 heures.
Nombre de stagiaire par session :	<ul style="list-style-type: none"> 2 minimum. 8 maximum.
Objectifs :	<p>Compléter ses connaissances afin d'exercer la fonction de Chef de Service Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes – SSIAP 3.</p> <ul style="list-style-type: none"> Encadrer et diriger le service de sécurité assurant la sécurité des personnes et des biens dans un ERP ou un IGH Conseiller le chef d'établissement Etablir le programme de contrôle et d'entretien des moyens de secours Gérer le budget du service
Moyens pédagogiques :	<ul style="list-style-type: none"> Cours magistraux sur écran interactif. QCM journaliers. Analyse du projet et rédaction de notices de sécurité Système de Sécurité Incendie pédagogique de catégorie A. Documents pédagogiques divers (plans, traçeuse...). Plan interactif. Traceuse de plans
Responsable pédagogique :	Monsieur Jean-Pierre SAPPEÏ .
Formation en présentiel :	<p>Présence obligatoire.</p> <p>Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action de formation. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.</p>
Type de formation :	Formation certifiante et éligible au CPF : Code 235660
Validation :	Module non soumis à évaluation. Délivrance du diplôme SSIAP 3 par équivalence.
Dates sessions :	Toutes les dates des sessions sont disponibles sur le site : https://www.formation-incendie-ssiap.com/